EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 05-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**19**	Le 29 février 2024
Présents :	**12**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**15**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jocelyne BLAZER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY – Marie-Julie SENEZE – Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN.

Absents ayant donné procuration : Patricia ALTHERR (procuration à A. Hofer Favre) - Cyrielle CHAMOT (procuration à J. Blazer) - Marie-Julie MAILLEFER (procuration à M. Meda)

Absents : Xavier MAIRE - Nicolas JAN - Cédric HERNALSTEENS - Corentin RINALDI

Secrétaire de séance :

Délibération n°05-2024 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

A l'unanimité, M. Peter et F. Sudan sont nommés secrétaires de séance.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 29 février 2024

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

